

Grenoble, le 12 septembre 2011



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques
régionaux de Lettres

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de Lettres des
établissements d'enseignement général publics et privés

s/c

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2011-2012

Rectorat

Collège
des
Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques
régionaux
(CIPR)

Réf N° 2011-79

Affaire suivie par les
IA-IPR de Lettres

Téléphone
04 76 74 70 65

Télécopie
04 76 74 70 55

Adresse postale
7, place Bir-Hakeim
BP 1065 – 38021
Grenoble cedex

Adresse des bureaux
7, place Bir-Hakeim
38021 Grenoble

Chères collègues, chers collègues,

Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs qui ont rejoint notre académie à la rentrée et nous espérons que l'année scolaire 2011-2012 sera pour vous tous pleine de promesses.

Cette année encore les résultats obtenus par l'académie de Grenoble aux épreuves du baccalauréat et du DNB sont remarquables ; vous en êtes les premiers artisans et nous vous en remercions vivement.

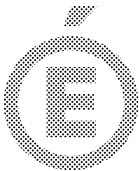
L'équipe de l'inspection Pédagogique Régionale de Lettres a le plaisir d'accueillir Alexandre Winkler qui arrive de l'académie de Versailles. Cette équipe compte désormais six inspecteurs : Yaël Briswalter également Conseiller TICE de Monsieur le Recteur, Guy Cherqui (Délégué académique à l'action culturelle, chargé de piloter le dossier de l'illettrisme), Michel Gomez, Gaëtan Gratet, Mireille Laurent et Alexandre Winkler ; Daniel Bachelet, professeur agrégé au collège *Les Pierres Plantes* à Montalieu-Vercieu, est chargé de mission d'aide à l'inspection à temps complet.

Quatre collègues sont chargés de mission d'inspection : Philippe Bastard-Rosset, professeur agrégé au lycée Berthollet (Annecy), Elsa Debras, professeur agrégée au lycée Emmanuel Mounier, Damien Mercier, professeur agrégé au lycée Madame de Staël (Saint-Julien en Genevois), Odette Turias, professeur agrégée au lycée Louis Lachenal d'Argonay.

Le site Lettres de l'académie (<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/lettres/>) est administré par Jacques Bazin, professeur au Lycée Louis Armand à Chambéry. Robert Delord, professeur au collège de Die, est responsable du site langues anciennes. Delphine Barbirati, professeur au collège d'Albens, est l'Interlocutrice Académique pour les Technologies de l'information et de la communication (IANTE).

Deux chargées de mission nous aident dans le dossier Français Langue Seconde :

- Marie-Louise FUCHS, professeur agrégée au collège Edmond Rostand (73 - La Ravoire) pour le nord de l'académie
- Martine PICARD, professeur au collège des deux Vallées (Le Cheylard -Ardèche) pour le sud de l'académie



I - Organisation générale

a-Vos inspecteurs de référence

Drôme - Ardèche : Michel Gomez, Daniel Bachelet
Isère : Gaëtan Gratet, Alexandre Winkler, Daniel Bachelet

Agglomération grenobloise : tous

Grésivaudan : Alexandre Winkler

Savoie-Haute-Savoie : Yaël Briswalter, Mireille Laurent

Nous vous rappelons que les courriers destinés à l'inspection peuvent nous être envoyés directement. Toutes les adresses sont sur le modèle : prénom.nom@ac-grenoble.fr

b-Enseignements spécifiques

-Lettres classiques : Guy Cherqui, Mireille Laurent, Daniel Bachelet

-Cinéma-audiovisuel et Histoire des Arts : Michel Gomez

-Théâtre-expression dramatique : Guy Cherqui

-ENAF-FLS : Guy Cherqui (responsable du CASNAV)

c-Listes de diffusion-discussion

Chaque enseignant dispose d'une boîte professionnelle pour correspondre avec l'institution et avec ses pairs.

L'adresse professeurs.lettres@listes.ac-grenoble.fr permet :

-la diffusion immédiate d'informations ;

-l'échange de ressources entre tous les abonnés ;

-l'émergence d'un travail collaboratif.

Attention : cette liste n'est accessible qu'avec la boîte professionnelle. Vous ne pourrez envoyer des messages avec votre adresse privée.

II - Dispositifs académiques

a-Formation continue 2011-2012

En dépit d'un contexte budgétaire très contraint, l'académie a préservé l'essentiel du budget de la formation continue.

En Lettres, les quatre priorités qui inspirent notre plan de formation sont les suivantes :

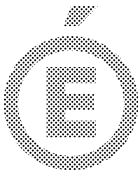
- Contribuer à la réussite de tous les élèves, en développant leurs compétences dans les domaines de la langue, de la lecture et de l'écriture ;
- Articuler la maîtrise de la didactique et l'évaluation par compétences ;
- Développer l'ouverture culturelle et la transversalité ;
- Conforter la mise en place de Réseaux Pédagogiques de Proximité (centrés cette année sur le travail de l'oral).

Vous pouvez vous inscrire avant le 19 septembre aux actions du Plan Académique de Formation Individuel qui vous est parvenu en juin dernier sous la forme électronique d'un I-PAF. N'oubliez pas de consulter également d'autres pages qui peuvent vous intéresser (Action Culturelle, International, Interdisciplinarité, Histoire des Arts, etc.).

Outre ces inscriptions individuelles, il est possible, avant la mi-octobre, de solliciter collectivement, par le biais du chef d'établissement, auprès de la DAAF la mise en place d'un stage d'établissement interdisciplinaire, sur un thème qui vous préoccupe.

Pour toutes questions relevant de la formation continue en lettres, votre interlocuteur reste Michel Gomez.

Pour les modalités d'inscription, voir le site de la DAAF ce.daaf@ac-grenoble.fr.



b-Les certifications complémentaires

Les professeurs titulaires ou stagiaires qui veulent donner à leur CAPES ou à leur Agrégation une valence complémentaire dans les domaines suivants, doivent consulter le **BO n°39 du 28 octobre 2004** :

- Arts : options Théâtre/Danse/Cinéma et Audiovisuel/Histoire de l'Art ;
- Français Langue Seconde ;
- Enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique (pour les sections européennes) ;
- Langue des signes.

La certification est une épreuve orale organisée annuellement dans l'académie ; le professeur prépare un dossier qu'il présente devant un jury composé d'inspecteurs, d'universitaires et d'enseignants spécialisés. Les inscriptions ont lieu en février-mars de l'année en cours pour des épreuves prévues en avril-mai. Ces certifications sont prises en compte pour les mutations sur postes spécifiques.

Nous attirons plus particulièrement l'attention des TZR (titulaires sur zone de remplacement) sur l'importance de ce dispositif afin qu'ils puissent intervenir dans ces domaines spécifiques.

c-La personnalisation des parcours des élèves

La circulaire de préparation de la rentrée 2011 (**BO n°18 du 5 mai 2011**) met en exergue dans son introduction comme « ligne de force » la « personnalisation des parcours des élèves ». C'est l'un des axes essentiels de la réforme du lycée, avec l'Accompagnement Personnalisé. Mais, et c'est nouveau, le collège est également invité à instaurer un « accompagnement personnalisé en sixième », d'une durée de deux heures, « se substituant à l'aide aux élèves et à l'Accompagnement de leur Travail Personnel ». Nous vous renvoyons sur ce point important au **BO n°31 du 1^{er} septembre. 11**. L'enjeu est essentiel et il s'agit de mieux coordonner les différents dispositifs d'aide et de soutien existants (PPRE, Accompagnement éducatif, soutien, approfondissement), ou nouveaux (« PPRE passerelles » conçus en concertation avec les professeurs des écoles). A l'évidence, les enseignants de lettres doivent y trouver leur place.

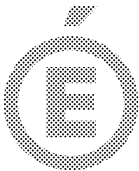
Rappelons que désormais, sur le site académique (<http://www.ac-grenoble.fr/college/ppre/>), l'ensemble du dispositif des PPRE, du diagnostic aux remédiations, de la sixième à la quatrième, est à la disposition des équipes enseignantes.

d-L'action culturelle

-Ouverture culturelle et DAAC

Par le contact quotidien avec la littérature et l'écriture, les élèves pratiquent en cours de français la meilleure des éducations artistiques, celle qui se peaufine par la lecture et la création littéraire. L'action culturelle et l'éducation artistique peuvent être un appui important pour le professeur de français désireux d'organiser des rencontres avec des auteurs, des ateliers d'écriture, ou même de créer chez l'élève la conscience de l'existence d'un champ littéraire qui dépasse largement les murs de l'Ecole. Remettre la littérature dans son contexte culturel est une nécessité, et l'existence de Festivals importants (Festival du premier roman de Chambéry, Festival du livre de jeunesse de Saint Paul Trois Châteaux, Printemps du Livre à Grenoble, pour ne citer que les manifestations les plus importantes de l'académie) peut donner l'occasion de confronter l'élève avec la réalité sociale, commerciale, culturelle de la littérature dans notre société et de lui faire rencontrer des écrivains. La Délégation Académique à l'Action Culturelle est un soutien pour tous les collègues désireux d'aborder la littérature, la lecture et l'écriture aussi par ce biais.

Nous ne saurions trop encourager les professeurs de lycée à profiter à la fois de « Lycéens et apprentis au cinéma » et de « Ciné-Lycées » pour approfondir dans le cours de Lettres le contact avec la réalité artistique et donner aux élèves le goût du cinéma, qui a tant de rapports avec la littérature.



Par ailleurs, en 2012, nous fêterons le tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau (et en 2013, celui de Denis Diderot), c'est aussi l'occasion de monter des projets autour des Lumières, qui trouveront un soutien auprès de la Région Rhône Alpes. Un travail sur la raison et l'émotion aujourd'hui, en collaboration avec le professeur de philosophie, a toute sa place dans une classe de Première.

Enfin, les projets interdisciplinaires, inscrits ou non dans les contrats d'objectifs, doivent être développés, car ils permettent une évaluation par compétences.

La DAAC va dans les tout prochains jours, dans trois domaines, la danse, la musique dite classique et le théâtre, proposer aux enseignants des sortes de « cours du soir avec spectacles », en collaboration avec la MC2 (et très bientôt avec la Comédie de Valence) : les professeurs désireux de compléter leur approche personnelle du fait artistique pourront assister à des spectacles auxquels ils auront été préparés et tirer profit de la présence de spécialistes pour élaborer des projets plus ambitieux avec leurs élèves. C'est le rôle de la DAAC de vous faciliter ce type d'approche.

Pour toute information : guy.cherqui@ac-grenoble.fr (DAAC) et gaetan.gratet@ac-grenoble.fr (Chargé de l'expertise sur la Littérature à la DAAC)

e-Education aux médias

Les professeurs de français pratiquent l'éducation aux médias notamment au collège, dans le cadre de la semaine de la presse et des médias, organisée en mars chaque année. Désormais l'éducation aux médias est inscrite dans les programmes de lycée, au même titre que l'histoire des arts. Des compétences techniques en informatique ne sont pas requises pour travailler l'éducation aux médias : la familiarité ordinaire qu'un professeur d'aujourd'hui doit avoir avec la Toile suffit amplement. Ainsi dans chaque séquence, et non dans une séquence spéciale « éducation aux médias », des activités permettent à l'élève de travailler avec des médias, notamment numériques, qu'il pratique sans doute dans un cadre privé, mais sans en maîtriser l'usage en situation pédagogique : des exercices variés écrits et oraux, adossés aux programmes (comptes rendus, reportages, jeux de rôles, préparation à l'écrit ou l'oral du bac etc...) ou création d'outils comme des blogs ou des sites, et même utilisation de réseaux sociaux ; tout cela élargit la palette des occasions de travailler la langue dans tous ses états.

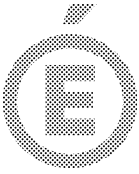
L'éducation aux médias peut parfaitement aussi être conjuguée avec l'histoire des arts (Baladodiffusion, constitution de Musées imaginaires en lien avec une anthologie personnelle de textes littéraires). Les enseignants peuvent prendre appui sur les formations spécifiques organisées par la DAAC (qui représente le CLEMI dans l'Académie), le CRDP, et les ressources en ligne en cours d'élaboration pour le site Eduscol. Pour toute information, contacter guy.cherqui@ac-grenoble.fr (DAAC) ou yael.briswalter@ac-grenoble.fr (Conseiller TICE du recteur).

III - Le collège

a-Mise en œuvre des nouveaux programmes en classe de quatrième

Les nouveaux programmes pour la classe de quatrième sont entrés en vigueur. Nous vous invitons à les consulter, sur Eduscol (**BO spécial n° du 28 août 2008**). Au-delà des quelques modifications concernant les textes à lire ou les points de langues à aborder, il est essentiel que l'enseignant ait constamment à l'esprit le préambule de ces nouveaux textes pour le collège (rappelons à ce sujet que les manuels scolaires, malgré leurs qualités, ne sont pas une référence institutionnelle). Dans ces nouveaux programmes, l'écriture doit être une pratique constante et variée : elle est la pierre angulaire des apprentissages.

Il convient de distinguer d'une part les apprentissages procéduraux — savoir effectuer une tâche simple, comme conjuguer un verbe, accorder un participe passé, relever une figure de style — et d'autre part l'acquisition des compétences qui sont mises en œuvre dans la réalisation de tâches complexes : écriture d'un texte long, réalisation d'un journal, exposé oral, etc. Pour autant, la tâche complexe n'est pas une accumulation de procédures : un musicien doit certes s'exercer à faire des gammes, mais interpréter une œuvre en jouant



dans un orchestre met en jeu des compétences plus vastes. Ainsi se trouve justifiée la double évaluation à la fin de la classe de troisième : l'épreuve certificative du DNB et la validation formative du Socle commun.

Pour l'enseignant, dans sa classe, la mise en œuvre des nouveaux programmes implique le déploiement d'une stratégie nouvelle, transversale et interdisciplinaire, où trouvent naturellement leur place l'histoire des arts et l'éducation aux médias. Les enseignants peuvent ainsi sans hésiter sortir des sentiers battus : à titre d'exemple, le travail d'écriture traditionnellement donné en fin de séquence pourrait devenir le point de départ de la séquence. Le travail porterait alors sur la stratégie à mettre en place pour répondre au sujet, et non plus seulement sur l'application de consignes définies au préalable. Le travail de la séquence, qui n'exclut bien entendu pas — loin s'en faut — l'apport de connaissances, consisterait à améliorer le premier travail d'écriture. Et pour cela, si le cours de grammaire traditionnel convient tout à fait, on peut également aider les élèves à mieux utiliser les outils qu'ils emploient au quotidien (usage raisonné du correcteur d'orthographe par exemple). Le numérique, par ailleurs, constitue un outil de partage, de mutualisation, qui démultiplie les capacités d'écriture, de manière plus flagrante encore quand la publication — sur un blog, sur un site Internet, ou sous forme de livret imprimé — stimule le travail des élèves.

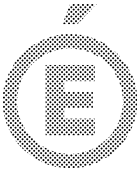
b-A propos de la maîtrise de la langue

La maîtrise de la langue, qui est affirmée comme l'un des tout premiers objectifs de la circulaire de rentrée (**BO n°18 du 5.mai 2011**) requiert un effort constant et diversifié des professeurs, de la Sixième à la Terminale et en toutes séries au lycée. Chacun sait les conséquences socio-professionnelles de l'insuffisance langagière. Aucun professeur ne peut ignorer la responsabilité majeure qui lui incombe sur ce point.

L'enseignement de la grammaire et de l'orthographe demande d'abord qu'on définisse une stratégie individuelle et d'équipe qui, pour l'essentiel, vise à concilier créativité et travail de la mémoire. Les élèves ont besoin de manipuler par eux-mêmes les structures de la langue, de les mettre en situation, d'imiter ou de risquer mais aussi de tirer profit, à titre d'exemples, des principes de transposition ou de variation. Si l'affirmation préalable et trop contraignante des règles peut accréditer l'idée d'une langue figée voire stérile, l'absence, la relégation des mêmes règles ou l'excès d'implicite privent les élèves de repères indispensables, y compris lorsqu'ils sont mis en situation de comparer avec des langues étrangères. Une « pratique raisonnée de la langue » a besoin, pour être efficace, non seulement de la contextualisation qu'offre la lecture des textes mais d'une approche véritablement expérimentale chez les élèves – ce qui inclut nécessairement l'analyse patiente des erreurs. On ne peut se satisfaire d'une situation qui mettrait d'un côté un enseignement purement contraignant de la grammaire et d'un autre la part supposée jubilatoire des textes littéraires : le « bruissement de la langue » peut se rencontrer dans toutes les composantes du cours de français. Les professeurs ont besoin d'asseoir leur enseignement de la grammaire à la fois sur la diversité de leurs lectures, sur leur capacité d'écoute et sur des manuels incontestables ou toute grammaire universitaire témoignant de réelles préoccupations pédagogiques. Des formations en maîtrise de la langue sont organisées dans le cadre des formations liées au socle commun, elles privilégient une approche globale des phénomènes de langues. Nous vous conseillons de vous y inscrire si possible.

IV - Les nouveaux programmes de Lycée

Chaque enseignant doit se référer au **BO spécial n°9 du 30 septembre 2010** qui définit les nouveaux programmes de français pour les classes de lycée. Les finalités exprimées en préambule placent les nouveaux programmes dans la continuité de ceux qui les ont précédés, et dans la continuité des nouveaux programmes de collège (par la référence au socle commun, aux compétences, l'insistance sur l'apprentissage systématique de la langue et la pratique de l'oral, l'ouverture à l'histoire des arts, l'éducation aux médias, aux Langues et Cultures de l'Antiquité). Plus resserrés que les programmes antérieurs, ils font la part belle, en particulier en seconde, aux œuvres patrimoniales, afin que le lycée soit le lieu où se constitue véritablement une culture commune, essentielle dans le monde



d'aujourd'hui. Ces programmes plus circonscrits, dont les perspectives dominantes sont l'histoire littéraire et l'étude des grands genres, conduisent à éviter l'éparpillement et à instaurer une approche sensible et réflexive des textes et des œuvres. Il ne s'agit pas d'étudier l'histoire littéraire comme un donné immuable et prédéfini, mais de la construire à partir des textes et des œuvres étudiés en classe. Le ou les groupements de textes, qui doivent accompagner et enrichir l'étude de l'œuvre intégrale, favoriseront une approche problématique de l'évolution des formes littéraires.

Le programme de première prolonge, en l'élargissant, celui de seconde ; cela rend naturellement nécessaire la concertation au sein de l'équipe disciplinaire. Le quatrième objet d'étude, « la représentation de l'homme dans les genres de l'argumentation du XVI^{ème} à nos jours » est le plus novateur : il prouve à quel point ces nouveaux programmes tournent délibérément le dos à un certain formalisme qui a contribué, parfois, à restreindre le champ de l'enseignement des Lettres ; il propose une réflexion anthropologique, qui peut nous paraître plus proche de la philosophie que des Lettres, et une formation véritablement humaniste : il faut s'engager sans crainte ni frilosité dans ces chemins, difficiles certes et risqués, de l'approche morale, idéologique, anthropologique des textes, grâce auxquels le cours pourrait être un lieu où les élèves, adolescents ou préadolescents, se trouvent confrontés aux questions essentielles qui sous-tendent toutes les œuvres littéraires ; ce cours idéal, sans négliger la dimension esthétique d'une œuvre, serait un contrepoids à l'artifice et au superficiel que les médias leur offrent en permanence. Il est nécessaire pour cela de procéder à ce que Patrick Laudet, Inspecteur Général, appelle une « refondation de la lecture analytique », qui ne doit plus être une déclinaison un peu convenue de savoirs académiques, mais un authentique travail de recherche et d'élaboration du sens ; les programmes invitent d'ailleurs explicitement à rendre l'élève autonome dans sa « démarche, qu'elle soit de recherche, d'interprétation ou de production ».

Ces nouveaux programmes fixent donc aux professeurs de Lettres des objectifs ambitieux, stimulants, et légitimes dans notre société (sur les débats en cours, on pourra se reporter avec profit à l'article du journal *Le Monde* du samedi 3 septembre 2011).

V - De la nécessité du travail en équipe

Nous souhaitons également réaffirmer tout le prix que nous attachons au travail en équipe, qui se révèle plus que jamais nécessaire, pour les enseignants comme pour les élèves. La cohésion de l'équipe de Lettres est notamment indispensable à l'occasion de l'élaboration du calendrier des épreuves communes, des activités culturelles au sein de l'établissement, ainsi qu'au moment de la définition collégiale des priorités et des axes de travail de la discipline — par exemple les stratégies de remédiation, et les apprentissages. Ajoutons que cette cohésion permet le meilleur accueil et l'intégration rapide des nouveaux collègues : stagiaires, titulaires ou contractuels.

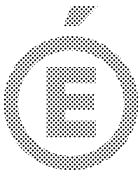
Nécessaire, le travail en équipe l'est également de plus en plus dans le cadre de l'interdisciplinarité. La généralisation progressive du socle commun de connaissances et de compétences rend plus que jamais essentiel un dialogue entre les Lettres et les autres disciplines.

L'acquisition d'une culture humaniste, ou celle de compétences sociales et civiques — pour ne prendre que cet exemple de deux compétences du socle — impliquent une collaboration attentive avec les enseignants d'histoire-géographie et les professeurs documentalistes notamment. Plus généralement, la validation du livret de compétences requiert la participation de toutes les disciplines. Cette approche décloisonnée, déjà très avancée en collège, mérite d'être encore plus développée en lycée, dont la nouvelle physionomie implique ce type d'attitude.

Le travail collégial est enfin le garant de la cohésion de l'équipe disciplinaire, atout décisif dans les instances de concertation et de décision de l'établissement.

VI - Langues et Cultures de l'Antiquité

Les nouveaux programmes de Langues et Cultures de l'Antiquité entrent cette année en vigueur en classe de quatrième. De nouvelles journées de l'inspection permettront de redire les objectifs essentiels de cet enseignement : amener les élèves en fin de troisième



à être capables de lire directement un texte authentique simple et court, ou un texte plus long, en lecture cursive, avec ou sans l'aide de traductions. De nouvelles démarches permettent d'y parvenir : des modes variés de présentation des textes, des exercices, une progression grammaticale repensée et toujours liée aux observations faites dans les textes, le recours à l'outil informatique (les ressources sont nombreuses : le site Hélios, les sites académiques, Musagora...). Les professeurs de Langues et Cultures de l'Antiquité sauront en outre participer à l'enseignement de l'histoire des arts et à l'évaluation des compétences du socle commun.

Au lycée, les conditions matérielles de l'enseignement des Langues et Culture de l'Antiquité sont variables, souvent difficiles ; les professeurs doivent accueillir des élèves dont le niveau et les motivations sont divers. Pour faire front, il faut tisser des liens avec les collèges du secteur, pratiquer une pédagogie différenciée (pour laquelle l'outil informatique se révèle précieux). Le nouveau lycée offre l'opportunité d'intégrer les LCA dans des projets interdisciplinaires : histoire des arts, enseignement d'exploration (littérature et société). Enfin les nouveaux programmes de français prévoient, pour l'étude du théâtre et des genres de l'argumentation, une ouverture vers les textes et les œuvres de l'Antiquité latine et grecque ; le programme de littérature en 1^{ère} L établit un lien plus étroit encore avec le recours aux textes en langue originale. Sans volonté d'érudition excessive et déplacée, c'est la notion d'héritage culturel, esthétique, linguistique, qui peut être ainsi interrogée.

Les Langues et Cultures de l'Antiquité, en irriguant les autres enseignements, contribuent de manière efficace à la formation intellectuelle et culturelle des élèves. Les difficultés actuelles ne sont pas insurmontables.

VII - L'inspection individuelle

Nous souhaitons rappeler enfin les principaux enjeux de l'inspection, laquelle ne saurait se limiter au seul contrôle de l'enseignement : elle est avant tout un moment d'échange et de dialogue. Il est de l'intérêt de chaque professeur de bénéficier de ce temps d'évaluation. On pourra se reporter utilement à deux textes, quelle que soit par ailleurs la richesse de l'expérience acquise :

- **BO n°22 du 29 mai 1997** sur la mission du professeur, toujours d'actualité ;
- **BO n°29 du 22 juillet 2010** : il définit de manière approfondie les 10 compétences auxquelles on se réfère désormais dès l'entrée dans la carrière enseignante.

Nous attirons plus particulièrement l'attention sur :

- La qualité de la relation établie avec les classes, ce compromis parfois difficile à trouver entre la connivence et les expressions diverses de l'autorité ;
- La cohérence et la pertinence du projet pédagogique ;
- L'engagement dans la dynamique de l'établissement, fortement encouragé par les réformes en cours ;
- Enfin, les qualités didactiques et leur mise en œuvre pédagogique.

Notre discipline, en s'ouvrant aux formes diverses de la culture, reste fidèle aux idéaux humanistes. Nous vous souhaitons de recueillir dans vos classes le fruit de vos efforts au service de la formation d'esprits éclairés. Nous vous accompagnerons sur ce chemin.

Vous trouverez en annexe les bilans des épreuves écrites et orales de l'EAF. Les épreuves restent inchangées pour la session 2012.

Les inspecteurs pédagogiques régionaux de Lettres.